REM FORMATION

# Permis Trafic ORLY - Partie Pratique (EA)

1 jour  1 heure

Programme de formation

## Public visé

Personnels salariés en entreprise susceptibles de conduire des véhicules ou engins de piste sur les aires de trafic de l'aéroport d'Orly dans le cadre de son activité professionnelle

## Pré-requis

- Détenir un permis de conduire valable sur le territoire français correspondant à la catégorie de véhicule susceptible d'être utilisé, comme prévu par le code de la route
- Détenir une attestation provisoire de réussite au permis T théorique d'ORLY de – de 30 jours ou un permis Trafic valide sur l'aéroport d'Orly
- Détenir un Titre de Circulation Aéroportuaire ORY valide avec le TRA minimum.
- Disposer d'un gilet haut visibilité.

## Objectifs pédagogiques

Le programme est constitué d'une formation pratique sur les zones de travail des stagiaires permettant de connaître les règles de conduite en zone aéroportuaire, l'environnement aéroportuaire aire de manoeuvre, aires de trafic, de respecter la cohabitation avions, véhicules, piétons et d'être conscient des risques liés au souffle et à l'aspiration des moteurs avions, aux collisions et à l'incendie.

## Description / Contenu

- Présentation adaptée des zones de travail et de l'aire de trafic associée.
- Visite générale et connaissances des cheminements sur les Aires de trafic d'Orly.
- Test pratique sur les cheminements véhicules
- respects des consignes de sécurité
- Présentations des contrôles d'accès piétons et véhicules en zone coté piste sur Orly.
- Test pratique sur la circulation et consignes de sécurité sur les aires de trafic
- Respect du code de la route et du règlement d'exploitation (véhicules et piétons).
- Respect des limitations de vitesse sur les aires de trafic-
- Présentation pratique des principales causes d'accidents sur les aires (aspiration, souffle, collision, incendie)
- Pratique sur les franchissements d'une V.C.A
- Respect de pénétrer dans un parking avion
- Circulation et consignes de sécurité dans un parking avion
- Présentation Respect des limites d'un parking avion (ligne de sécurité et délimitation du parking avion)
- Sens de circulation
- Limitation de vitesse dans le parking avion

## Modalités pédagogiques

Formation pratique sur les aires de trafic avec un véhicule léger ou un engin de piste.
• L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

# Moyens et supports pédagogiques

Méthode
- Formation pratique sur l'aéroport
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

Moyens
- Véhicule léger ou engin de piste

# Modalités d'évaluation et de suivi

Test de validation pratiqueavec la validation de l'ensemble des critères prévus dans "la grille de validation pratique de conduite sur les aires de trafic" emise par Paris Aéroport.
Une attestation individuelle de suivi de formation est délivrée après réussite au test pratique

Validité de la formation : non définie

# Modalités Accessibilité

# Profil du / des Formateur(s)

NOTRE FORMATRICE DAMIENNE Spécialiste de la formation à la conduite sur piste et aux règles de coactivité sur les aires de trafic, [Nom] accompagne depuis plus de 20 ans les agents d'exploitation, intérimaires et prestataires opérant sur la plateforme de Roissy-CDG.Elle a conçu et animé les modules Permis T pour toutes les entités du groupe Transdev Aéroportuaire (passagers & fret), et assure également la formation réglementaire sûreté 11.2.6.2, centrée sur les risques liés à l'environnement piste. Formatrice terrain aguerrie, elle connaît parfaitement les exigences opérationnelles d'ADP, les règles de circulation en zone côté piste, les contraintes liées à la coactivité avec les aéronefs, et les obligations documentaires associées aux autorisations d'accè Habilitation du formateur par les services d'ADP.

09/10/2026